

# L'importance des indicateurs de l'égalité entre les sexes pour les travaux des organisations gouvernementales

Notes pour une allocution

de

L'honorable Hedy Fry

Secrétaire d'État (Situation de la femme) (Multiculturalisme)

Bonjour.

C'est un grand plaisir pour moi de me joindre à vous aujourd'hui. Ce symposium représente une étape importante dans notre quête de l'égalité des femmes et dans nos efforts pour assurer le mieux-être de l'avenir social et économique du Canada.

Notre rencontre a pour but de souligner l'apport des indicateurs de l'égalité entre les sexes à un ensemble de connaissances de plus en plus important au sujet des femmes et des hommes, des rapports sociaux et économiques, de la croissance et du développement humain. Qui plus est, nous croyons que ces indicateurs répondent à un besoin d'innovation dans un monde en évolution.

En regardant autour de la pièce, je reconnais de nombreux défenseurs de ce travail des plus essentiels et je tiens à vous remercier de votre présence. Vous êtes les chefs de file et êtes allés au delà des normes établies pour contribuer à définir une nouvelle vision de la réalité socio économique. Nous avons toujours abordé les enjeux sociaux et économiques en tant que structures distinctes et séparées. Beaucoup du travail fait au cours des dernières années a démontré que les distinctions entre les enjeux sociaux et économiques sont arbitraires et très artificiels. Les enjeux sociaux et économiques sont fortement interdépendants.

Je désire tout particulièrement remercier Statistique Canada d'avoir été à l'origine de ce symposium et de l'avoir organisé. Un grand merci aussi à Développement des ressources humaines Canada, Santé Canada ainsi qu'à mon ministère, Condition féminine Canada, d'avoir coparrainé l'événement. L'appui du statisticien en chef, M. Ivan Fellegi, et de

M. Leroy Stone de la Direction des études analytiques de Statistique Canada, a été essentiel à la sensibilisation et au développement des indicateurs de l'égalité entre les sexes.

Je tiens aussi à remercier mes homologues provinciaux et territoriaux qui ont énergiquement fait avancer le processus et qui y ont cru dès le départ. Les ministres fédérale, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine ont ensemble lancé le projet des indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes, un apport de taille au domaine des indicateurs sociaux. Je ne sais pas combien parmi vous ont un exemplaire de notre document auquel Statistique Canada a participé.

L'importance des indicateurs de l'égalité entre les sexes pour les travaux des organisations gouvernementales et non gouvernementales, ainsi que du secteur privé, est évidente. Ce sont des points de repère qui nous guident dans l'analyse comparative entre les sexes des politiques et des programmes. Un engagement en faveur de l'analyse comparative entre les sexes a été pris par de nombreux pays du monde, ainsi que par le gouvernement que je représente. Cet engagement se trouve dans le *Plan fédéral pour l'égalité entre les sexes* de 1995.

**Une grande partie du mérite revient aux groupes de femmes des organisations non gouvernementales qui nous ont constamment répété qu'il est important de disposer de cette information.**

Une grande partie du mérite revient aux groupes de femmes des organisations non gouvernementales qui nous ont constamment répété qu'il est important de disposer de cette information. Ils ont joué un rôle de premier plan dans la prise de conscience de l'ensemble des contributions des femmes à la société et à l'économie. L'inclusion, par exemple, de questions sur le travail non rémunéré dans le Recensement de 1996 découle en grande partie de leur conviction inébranlable quant à la nécessité pour les décideurs de disposer de cette information et de l'utiliser.

Les progrès réalisés en vue de mesurer le travail non rémunéré au Canada sont étroitement liés à l'élaboration d'indicateurs de l'égalité entre les sexes. L'évaluation du travail rémunéré et non rémunéré est non seulement un élément clé de l'autonomie économique des femmes, mais aussi du mieux-être de la famille et de la société dans son ensemble. Les renseignements obtenus du recensement au sujet de trois aspects du travail non rémunéré, soit les travaux ménagers, les soins dispensés aux enfants et aux personnes âgées, sont des plus instructifs. Cette information reflète le travail accompli au cours des deux dernières années dans le contexte de nos indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes.

Depuis les années 1970, le Canada est reconnu comme un chef de file de la mesure et de l'évaluation du travail non rémunéré. Comme nombre d'entre vous le savez, les résultats des questions sur le travail non rémunéré du Recensement de 1996 ont été rendus publics la semaine dernière. Ces questions, et les réalités que les réponses reflètent, constituent une étape essentielle à la prise en compte de la prestation de soins. Mais, que faisons-nous pour nous assurer que ce travail est évalué, appuyé et partagé plus équitablement?

Nous savons, par exemple, comme l'a démontré le recensement, que beaucoup de femmes, et un grand nombre d'hommes, mais essentiellement les femmes, s'occupent du travail non rémunéré, ce qui comprend les soins dispensés à des personnes âgées et à des enfants. Si ce travail n'était pas fait sur une base non rémunérée, il faudrait que les gouvernements disposent de politiques relativement à cette question dans le contexte du travail rémunéré du secteur public. Ainsi, le travail rémunéré a permis aux gouvernements de réaliser des économies et a, en fait, contribué au produit intérieur brut.

Au Canada, nous nous penchons sur des problèmes comme ceux liés à la fermeture de lits pour soins de courte durée en tentant d'assurer des soins adéquats à domicile et au sein de la collectivité lorsque cela est possible. Nous savons cependant que la venue des femmes parmi la population active a créé un vide qui doit être comblé. Les pressions exercées afin que quelqu'un dispense des soins à domicile ou s'occupe des personnes âgées s'accroît. Cette pression n'est pas uniquement attribuable à des problèmes de financement, mais elle l'est aussi à des problèmes de ressources humaines, les femmes délaissant ce secteur en faveur d'un travail rémunéré.

Afin que les femmes puissent se joindre à la population active rémunérée, il faut être en mesure de combler ce vide, de répondre à ce besoin de la société. Les prestations de maternité et parentales en sont des exemples, tout comme les politiques d'assouplissement des régimes de travail et un éventail de prestations pour enfants. La plus récente réponse du gouvernement fédéral en matière de politiques est le crédit d'impôt aux aidants naturels qui s'occupent de personnes âgées ou handicapées, annoncé dans le cadre du budget fédéral du mois dernier. Comme vous le savez, le ministre des Finances a établi un crédit d'impôt de 400 \$ par année pour les personnes qui restent à la maison pour s'occuper de personnes âgées ou handicapées et qui font ainsi partie de la population active non rémunérée. C'est un point de départ, la reconnaissance du fait qu'il faut tenir compte de ce travail et ne pas oublier qu'à la fin de leur vie

**Les chercheuses et chercheurs, les organisations non gouvernementales et d'autres expertes et experts ont déterminé que les soins aux personnes à charge sont l'enjeu le plus important sur le plan des politiques gouvernementales.**

**Bien que l'égalité entre les sexes soit à juste titre un objectif de premier plan, il s'agit aussi d'une condition essentielle pour relever d'autres défis.**

les femmes qui sont restées au foyer et ont fait du travail non rémunéré ne bénéficient d'aucunes prestations de retraite, n'ont pas d'argent à investir dans des régimes enregistrés d'épargne-retraite, et aucun régime privé de retraite. Ce sont ces femmes qui dépendent uniquement et complètement du gouvernement au moment de la retraite et les pressions exercées sur le gouvernement demeurent. Ce n'est pas parce que le travail non rémunéré n'est pas reconnu aujourd'hui qu'il sera possible de s'en tirer plus tard. Le gouvernement doit donc offrir une forme quelconque de prestation de retraite aux aînés et aînées et vous constaterez, je crois, que les coûts à assumer en fin de vie sont plus élevés qu'ils ne le seraient si des sommes étaient versées aux femmes tout au long de leur vie pour qu'elles puissent mettre cet argent de côté pour leurs propres prestations de retraite.

Les chercheuses et chercheurs, les organisations non gouvernementales et d'autres expertes et experts ont déterminé que les soins aux personnes à charge sont l'enjeu le plus important sur le plan des politiques gouvernementales. De toute évidence, le présent gouvernement est à l'écoute et je suis fière de ses réalisations. Je sais aussi qu'il nous reste beaucoup de chemin à faire.

Ce symposium est un apport essentiel à un dialogue public et à l'élaboration de politiques éclairées dans l'intérêt de l'égalité entre les sexes. Nous nous sommes réunis ici parce que le moment est venu d'aller au-delà des données et de découvrir jusqu'où elles nous mèneront. Pourquoi ces indicateurs sont-ils utiles? Pourquoi les écarts qu'ils recensent existent-ils et quelles orientations en matière de politiques ont des chances d'être les plus efficaces afin de contribuer à les réduire, en admettant qu'une politique offrant une solution universelle n'existe pas? Et, quelles sont les conséquences plus large en ce qui a trait aux politiques?

Bien que l'égalité entre les sexes soit à juste titre un objectif de premier plan, il s'agit aussi d'une condition essentielle pour relever d'autres défis. Les femmes au Canada représentent 51 p. 100 de la population active. Je ne connais aucune entreprise privée ou société qui mettrait ses ressources humaines en valeur en omettant 51 p. 100 de celles-ci. Au Canada, ou dans tout pays du monde où l'on examine la question de la compétitivité et où l'on s'intéresse au développement maximal des ressources humaines, il faut cesser d'ignorer les 51 p. 100 des femmes qui ont, à de nombreux égards, été laissées pour compte, au risque de ne pas véritablement comprendre certains des obstacles et la raison d'être de cet écart. Ainsi, des défis comme la réduction de la pauvreté, la viabilité environnementale et la répartition équitable du travail, de l'emploi et des ressources sont la clé.

De la réforme des services de santé et des services sociaux au renouvellement du système de revenu de retraite, de l'évolution des conditions de la population active rémunérée à la réforme fiscale, ces données, cette information, ont une incidence importante sur l'élaboration de politiques efficaces à tous les paliers de gouvernement, ainsi que dans les secteurs privé et bénévole.

Les indicateurs de l'égalité entre les sexes dérogent des normes admises, intègrent les politiques sociales et économiques et établissent un équilibre entre les réalités des femmes et des hommes. Pour que les mesures législatives et les politiques soient réellement applicables, pour qu'elles fassent véritablement une différence dans la vie des personnes visées, elles doivent d'abord et avant tout tenir compte des réalités vécues par les gens et du fait que différentes stratégies doivent être utilisées afin d'obtenir une véritable égalité. Afin que nos politiques demeurent globales et abordent les réalités qui sont mesurées, il est impératif de disposer de données opportunes. Les données ne sont pas statiques. Il ne faut donc pas oublier que la collecte de données est un travail en cours.

En outre, tous les indicateurs, qu'ils soient sociaux ou économiques, sont de par leur nature subjectifs. Ce sont des produits de notre moi conscient, qui reflètent certaines façons de penser. Ce que nous pensons. Ce qui est important. Ce que nous valorisons. Ce qui compte. Sommes-nous alors certaines et certains que les indicateurs de l'égalité entre les sexes mesurent les bonnes choses et, dans l'affirmative, des choses qui sont définies par qui?

Un autre défi à relever dans le cadre du symposium découle de la possibilité d'échange qu'il offre. En vous familiarisant avec les initiatives captivantes en cours dans le pays et le monde, vous vous interrogerez sur la façon d'optimiser les progrès en travaillant mieux ensemble.

En découvrant les pratiques exemplaires, reste-t-il des économies d'échelle significatives à réaliser? En analysant ce qui a fonctionné ou pas, pouvons-nous améliorer la mise au point, la diffusion et l'utilisation de ces précieux outils?

Les indicateurs de l'égalité peuvent intensifier les efforts des gouvernements qui procèdent à des analyses comparatives entre les sexes et inciter ceux qui n'ont pas encore entrepris cette analyse à l'amorcer. Comment maximiser encore davantage leurs répercussions? Peuvent-ils être utilisés par des entreprises, des organisations communautaires et par

des femmes et des hommes qui prennent des décisions personnelles au sujet de leur avenir et de leur famille? Pour déterminer s'ils travaillent ou non.

Enfin, une fois nos objectifs énoncés, comment ces indicateurs nous aident-ils à établir des objectifs concrets et à évaluer dans quelle mesure nous les atteignons?

**Il faut faire preuve de diligence dans nos efforts de sensibilisation de tous les secteurs de la société à la valeur de cette information.**

Il faut faire preuve de diligence dans nos efforts de sensibilisation de tous les secteurs de la société à la valeur de cette information. Nous pouvons aussi orienter la recherche, l'analyse et l'interprétation des données dans le but de concevoir des politiques efficaces.

À cet égard, je suis heureuse d'annoncer le communiqué aujourd'hui d'une publication préparée par Statistique Canada pour le compte de mon ministère, Condition féminine Canada, qui s'intitule *À la recherche de données sur les femmes : Les principales sources à Statistique Canada*. Je souhaite sincèrement que les groupes de femmes, les chercheuses et chercheurs, les analystes de politiques et les décisionnaires, les organismes communautaires, les groupes de défense des droits et d'autres femmes et hommes intéressés considèrent ce guide comme un point de départ utile pour leurs travaux. Ce guide fournit en fait la liste de l'information existante. Il est réellement important d'obtenir les données, de savoir quelles données existent et où se trouvent les lacunes et de déterminer comment nous pouvons continuer d'aller de l'avant pour mettre au point de nouvelles données.

Vers la fin de sa vie, l'illustre féministe française Simone de Beauvoir a déclaré dans son ouvrage *Tout compte fait*, s'être arrachée du confort sécurisant des certitudes par amour de la vérité, vérité qui l'a récompensée.

L'absolue vérité nous échappera peut-être toujours, mais le travail important qui nous a réunis ici aujourd'hui a au moins contribué à améliorer notre perception de cette vérité. Le moment est venu de compléter l'image de notre économie et de notre société, de rappeler qu'il faut ajouter à cette image les 51 p. 100 de la population laissés de côté.

J'ai en effet plus de questions que de réponses, ce qui signifie qu'il faut continuer d'ajouter à ce que nous savons en ce moment. Il s'agit, comme je l'indiquais plus tôt, d'un travail en cours mais, alors que la société et les familles évoluent, que les gens, particulièrement les femmes, vivent plus longtemps, il ne faut pas oublier que ces phénomènes influent sur notre façon d'élaborer des politiques gouvernementales. Il faut poursuivre les recherches pour obtenir les données les plus récentes. Il ne faut pas oublier

que dans les données dont nous disposons, il y a non seulement des différences entre les hommes et les femmes, les réalités de leurs vies et les obstacles à surmonter par rapport à la problématique hommes-femmes, mais qu'il existe aussi une grande diversité entre les femmes. Le Canada doit se pencher sur des enjeux liés aux femmes autochtones, aux lesbiennes, aux femmes ayant un handicap et aux femmes de couleur en raison de la diversité de la population. Les obstacles relevés seront en fait différents à mesure que nous avancerons et que les données seront davantage ventilées. Je crois cependant que la voie qui est tracée est évidente : si cette société est à la recherche de l'égalité, si nous voulons que toutes et tous aient la possibilité de s'épanouir pleinement, il faut trouver cette information qui reflète les réalités et les différents obstacles auxquels les gens sont confrontés.

Ainsi, nous devons toutes et tous, en plus de les accepter, favoriser une sensibilisation accrue aux réalités des femmes. Nous pouvons, avec de bonnes données, rendre visible ce qui a été caché et non reconnu. Nous ferons ainsi un pas essentiel de plus vers l'égalité entre les femmes et les hommes et poserons les fondations de notre avenir en tant que pays.

La richesse et la diversité des connaissances présentes dans cette pièce est pour moi une source d'inspiration. Je crois que vous êtes prêts à relever le défi et je suis certaine qu'il y aura de nombreux échanges stimulants au cours des deux prochains jours. Je suis impatiente d'en connaître les résultats.

Je vous remercie.

# Indicateurs de l'égalité entre les sexes – Outils pour améliorer l'élaboration des politiques et la conception des programmes

Notes pour une allocution

de

Mel Cappe

Sous-ministre

Développement des ressources humaines Canada

J'ai le grand plaisir de me joindre à vous pour vous parler de questions bien importantes qui touchent notamment à l'égalité entre les sexes, mais aussi pour vous entretenir de tentatives d'intégrer l'analyse des indicateurs dont la secrétaire d'État a parlé, dans le processus d'élaboration de politiques et de programmes. Donc, l'importance d'intégrer les indicateurs ajustés en fonction des disparités entre les sexes est très important, et je vais revenir sur ce thème de l'intégration plus tard.

En tant que sous-ministre d'un des grands ministères fédéraux, je suis convaincu que ces mesures ont des répercussions sur l'ensemble de la population canadienne, et pas seulement sur les femmes. Mais il est néanmoins bien important de constater que l'intégration de ces indices dans l'élaboration des politiques va avoir une incidence sur celles-ci et sur les programmes. Je viens d'arriver d'une réunion où l'on a parlé de l'assurance-emploi et je suis en train de préparer une note à mes collègues sous-ministres et bientôt aux ministres également; il y avait quelqu'un dans la salle qui a constaté que parmi tous les graphiques et les tableaux qu'on nous a montrés, il n'y en avait aucun pour expliquer la différence, pour ce qui est de l'incidence du chômage entre les hommes et les femmes, ni les tendances à cet égard. Donc, je suis désolé de ne pas avoir ces chiffres en tête, mais je suis fier de travailler dans un ministère où l'on se préoccupe beaucoup de ce genre de chose et j'ai trouvé tout à fait légitime que quelqu'un soulève la question. Nous allons par conséquent nous assurer de faire en sorte que ces tendances soient portées à l'attention des ministres à une prochaine réunion du cabinet.

J'aimerais vous parler maintenant de mon ministère, le DRHC, pour vous expliquer pourquoi nous attachons tant d'importance à cette question.



Tous les Canadiens – hommes et femmes – à un moment donné de leur vie, reçoivent une aide de Développement des ressources humaines Canada (DRHC). Notre ministère influe sur la vie de plus de 6,9 millions de Canadiens et Canadiennes chaque année. Mais à un moment donné, chacun de nous est réellement touché.

Les services de DRHC incluent la Prestation nationale pour des enfants, initiative menée en collaboration avec les provinces et destinée aux familles à faible revenu. Elle procure un avantage fiscal au profit de parents à faible revenu et vise à aider ces derniers à retourner sur le marché du travail pour devenir autonomes et passer de l'autre côté du mur de l'aide sociale. Cette initiative touche beaucoup plus les femmes que les hommes, ainsi que nombre de familles monoparentales dirigées par des hommes et des femmes. Des analyses ont, à plusieurs reprises, été faites en vue de déterminer en quoi la Prestation nationale pour des enfants touche différemment les hommes et les femmes et à quel point cela compte dans notre conception. Nous avons aussi des prêts aux étudiants et aux étudiantes et des programmes à l'intention des jeunes à risque, ainsi que des possibilités d'emploi et de formation pour les personnes handicapées. Notre programme comprend aussi bien le versement de prestations d'assurance-emploi aux chômeurs que la réglementation du milieu de travail dans le secteur de sous-réglementation fédérale, en passant par la formation liée au marché du travail et les pensions aux aînés et aux aînées.

**Des considérations liées à l'égalité entre les sexes imprègnent l'ensemble du cycle de vie et doivent par conséquent être prises en compte lorsque nous élaborons des politiques ou concevons des programmes au ministère.**

Comme l'a souligné la secrétaire d'État Fry, le cycle de vie est critique lorsqu'on examine la différence des répercussions des politiques et programmes du gouvernement sur les individus, ainsi que leurs effets dissemblables sur les femmes et les hommes. Des considérations liées à l'égalité entre les sexes imprègnent l'ensemble du cycle de vie et doivent par conséquent être prises en compte lorsque nous élaborons des politiques ou concevons des programmes au ministère.

Comme l'ont souligné les ministres fédérale, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine dans leur rapport innovateur, Indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes :

*Pour obtenir des résultats égaux, on doit parvenir à l'égalité entre les sexes en traitant comme il se doit les ressemblances et les différences entre les hommes et les femmes... Il faut pour cela évaluer de manière égale tant les différences que les ressemblances entre les femmes et les hommes, tout en*

*respectant leurs droits comme être humains à part entière et en militant pour un plus grand partage global des coûts et avantages de la société.*

Cette affirmation montre réellement à quel point il importe non pas d'examiner l'égalité seulement en insistant sur les similitudes, mais plutôt en exploitant les différences et en tâchant de comprendre comment cela influe sur l'égalité ou l'inégalité.

Dans notre travail à DRHC, nous reconnaissons que les indicateurs de l'égalité entre les sexes, ou IES, nous aident à mieux comprendre les contextes sociaux et économiques des divers groupes composant la population canadienne et leur interaction avec nos politiques et nos programmes.

Nous reconnaissons aussi qu'une analyse comparative entre les sexes doit commencer aux toutes premières étapes de l'élaboration des politiques et des programmes, parce qu'une erreur commise au départ est difficile à corriger par la suite et qu'elle peut avoir des répercussions non prévues voire contre-productives. En fait, à mesure que nous passons à travers les modifications les plus récemment apportées au Régime de pensions du Canada par l'adoption et la mise en œuvre du projet de loi C-2 au cours de la présente législature, nous constatons que les politiques relatives aux pensions ont d'importantes implications sur les hommes et les femmes. Il n'y a pas beaucoup de réponses faciles, mais il y a de nombreux défis et questions difficiles. Il est indispensable d'en tenir compte dès les premières étapes pour être sûr de tirer les bonnes conclusions stratégiques.

**Nous reconnaissons aussi qu'une analyse comparative entre les sexes doit commencer aux toutes premières étapes de l'élaboration des politiques et des programmes.**

Le développement social et intellectuel des enfants et leur état de santé en est un autre exemple. Nous ne faisons que commencer à définir et à mesurer la facilité d'apprentissage des enfants à partir de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes.

À l'intention de ceux d'entre vous qui ne connaissent pas bien ce projet, j'ajouterai que cette enquête nationale, menée conjointement par DRHC et Statistique Canada, choisit 25 000 enfants et les suit au fil des ans et obtient ainsi un instantané inestimable de la situation des enfants canadiens. L'enquête représente sous forme graphique la santé, le développement, le comportement, l'image de soi, les relations, les soins, les réalisations scolaires et la participation des enfants à la vie sociale.

Avec le temps, nous pourrons dégager de cette base de données nationale les facteurs qui influent sur la croissance et le développement des jeunes Canadiens depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte. Il nous sera plus

facile, grâce à cette base, de mesurer l'importance de divers facteurs de risque biologiques et socio-économiques ayant une influence sur les enfants et les jeunes, et tout particulièrement les facteurs qui ont une incidence sur la facilité d'apprentissage chez l'enfant.

Les recherches montrent que la facilité d'apprentissage chez l'enfant dépend d'un ensemble de facteurs, entre autres le bien-être physique, l'harmonie du développement moteur, l'équilibre affectif, une attitude positive à l'égard des expériences nouvelles, la socialisation et l'aptitude sociale et tout autre facteur.

Toutefois, nous sommes loin de connaître les itinéraires que prennent les enfants du sexe masculin et ceux du sexe féminin pour acquérir ces compétences. À supposer qu'il y ait des différences marquées entre ces chemins et qu'elles ne soient pas convenablement prises en compte dès la phase initiale, des ramifications pourraient s'imposer dans tous les programmes que nous établirions par la suite à l'intention des jeunes et des adultes.

L'indice de santé sociale mis au point par DRHC pour l'ensemble du Canada est un autre exemple de l'importance des indicateurs. Au cours des quinze dernières années, cette mesure du bien-être social révèle une tendance différente de celle du bien-être économique mesurée par le PIB. Mais les hommes et les femmes vivent-ils le bien-être social de la même manière ? La réponse est non.

Donc, lorsque nous avons confiance en une mesure du bien-être social, il faudra absolument définir la façon différente dont les hommes et les femmes contribuent aux indicateurs sur lesquels une telle mesure repose. Il faudra tenir compte de certaines réalités, par exemple du fait que les garçons réussissent beaucoup plus souvent que les filles à se suicider alors que les adolescentes sont plus susceptibles de faire une dépression, exemples de faits à considérer pour établir la distinction et comprendre la différence entre la santé sociale des hommes et celle des femmes.

**D'autres travaux sur les mesures du bien-être devraient examiner l'expérience du bien-être social sous l'angle du vécu des femmes et des hommes.**

D'autres travaux sur les mesures du bien-être devraient examiner l'expérience du bien-être social sous l'angle du vécu des femmes et des hommes. L'intégration dans l'indice de considérations fondées sur l'égalité entre les sexes pourrait éclairer cette question sous un jour nouveau. En fait, les indicateurs peuvent nous amener à nous demander si nous posons réellement les bonnes questions.

Des mesures telles que les IES sont également utiles pour déterminer les résultats des interventions d'un programme. À DRHC, nous sommes de

plus en plus intéressés à évaluer les résultats au sens le plus large – l’effet des interventions sur la qualité de vie. Cela nous amène nécessairement à évaluer notre façon de rassembler des données sur nos programmes et d’effectuer les évaluations. J’espère que vos discussions au cours de cette conférence nous aideront à nous poser les bonnes questions.

De toute évidence, il y a des nuances à faire au sujet des questions de l’égalité entre les sexes et nous devons les examiner plus à fond avant d’élaborer des politiques appropriées et des programmes adaptés aux besoins. Et c’est là que les indicateurs de l’égalité entre les sexes trouvent leur réelle utilité économique.

Ils nous permettent de définir chez les femmes et les hommes des tendances qui nous sont peut-être passées inaperçues ou dont nous avons incorrectement tenu compte en perpétuant des stéréotypes sur les différences entre les femmes et les hommes. Cela nous aide non seulement à mieux cibler nos initiatives, mais à mener des études plus approfondies dans des domaines auxquels il faut accorder plus d’attention.

Les IES sont une partie essentielle de toute analyse de la différence entre hommes et femmes et ils nous rappellent que nous devons nous demander si l’on a tenu compte des expériences des hommes et des femmes en définissant les questions, et comment telle ou telle politique pourrait avoir des résultats différents pour les filles et pour les garçons, ou pour les femmes et pour les hommes.

Cette analyse nous oblige à nous poser et reposer certaines questions. De quelle façon la diversité est-elle prise en compte? Les options que nous sommes en train d’examiner ne risquent-elles pas, sans que nous le voulions, d’avantager ou de défavoriser un groupe donné? Comment nous y prendre pour arriver à un équilibre plus harmonieux? Autant de questions que nous devons examiner pour tenter d’y répondre.

Les indicateurs et les analyses fondés sur l’égalité entre les sexes produisent de bonnes politiques gouvernementales. Ce sont de très précieux outils pour les décisionnaires et les personnes qui élaborent des programmes dans un contexte où nous nous efforçons de respecter l’obligation inscrite dans la constitution de faire en sorte que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes soient traités de façon équitable et égale. S’inspirant de cette approche, DRHC a produit sur ces indicateurs un document de réflexion et un guide qui prolongent le travail innovateur de Condition féminine Canada et des gouvernements provinciaux. J’espère

**Les indicateurs et les analyses fondés sur l’égalité entre les sexes produisent de bonnes politiques gouvernementales.**

que ces documents aideront les fonctionnaires de DRHC ainsi que ceux d'autres ministères à évaluer de façon plus sûre et complète les incidences de leurs politiques et programmes.

L'approche intégrative que j'ai esquissée n'est, bien entendu, qu'une des nombreuses perspectives possibles sur cette question. Les représentantes et représentants des organismes internationaux, des provinces, des municipalités et des groupes de femmes feront chacun état d'expériences et de compétences différentes qu'il faudra examiner au cours des deux prochains jours.

Cette diversité de points de vue est d'une valeur inestimable. Elle est non seulement synonyme de non-exclusion, mais elle élargit nos connaissances sur la meilleure façon d'utiliser les indicateurs de l'égalité entre les sexes lorsque nous sommes confrontés à la dynamique des différences entre les sexes à l'étape initiale de l'élaboration des politiques et des programmes. Si j'avais un regret à exprimer au sujet de cette conférence, c'est qu'il n'y ait pas plus d'hommes qui y participent. Je félicite les hommes qui sont venus, parce que je pense qu'il importe que les échanges et le débat soient nourris de la diversité des points de vue.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion d'y contribuer et vous exprime tous mes vœux de succès pour cette conférence qui traite de toute évidence d'un sujet très stimulant.

# Les contributions de Statistique Canada aux données et aux analyses qui tiennent compte des différences entre les sexes

Notes pour une allocution

de

Ivan Fellegi  
Statisticien en chef  
Statistique Canada

Je vous souhaite tous et toutes la bienvenue à Statistique Canada. Je salue particulièrement ceux et celles d'entre vous qui sont venus d'autres pays et les autres qui peut-être nous rendent visite pour la première fois. Je suis impressionné, et un peu submergé, par la présence ici de plusieurs éminents et éminentes spécialistes dans une variété de domaines en rapport avec l'équité entre les sexes. Cela crée un potentiel pour des discussions qui seront profondes et influentes, et Statistique Canada est honoré d'être le lieu de présentation de vos ateliers.

Une fois de plus, le profil des politiques sociales apparaît au centre des préoccupations des gouvernements canadiens. Dans le contrecoup de la prospérité des années 1980, de la récession du début des années 1990, de la stagnation des revenus personnels pour plusieurs années, du chômage persistant et des luttes récentes contre le déficit, nous affrontons maintenant certaines questions fondamentales à l'égard de la cohésion sociale et de la distribution des occasions de bâtir notre propre développement à l'intérieur de la société canadienne.

Parmi ces questions, la quête en vue de réaliser un meilleur équilibre entre les sexes à travers une variété de milieux de vie est importante. Ce qui est en jeu ici n'est pas simplement l'équité, mais aussi, comme l'a démontré clairement la recherche, le développement économique et le bien-être des enfants.

Et nous avons une complication supplémentaire. Les coupures dans le système des soins de santé officiels augmentent la part des familles dans la responsabilité d'apporter des soins aux malades, et cette responsabilité retombe de manière disproportionnée sur les épaules des femmes.

**C'est important d'étudier la question de l'équilibre entre les sexes sous plusieurs des aspects du travail qu'il faut effectuer dans notre société.**

**Certaines questions conceptuelles épineuses doivent être abordées (par exemple l'évaluation du travail non rémunéré). Encore une fois, il faut faire preuve de leadership pour communiquer au public des renseignements valables du point de vue analytique.**

Il est donc c'est important d'étudier la question de l'équilibre entre les sexes sous plusieurs des aspects du travail qu'il faut effectuer dans notre société. Pour réaliser ce genre d'études de façon efficace, il est nécessaire que l'organisme national de la statistique exerce un certain leadership. Un tel leadership est bien sûr essentiel pour pouvoir élaborer les bases de données nécessaires, mais son utilité ne s'arrête pas là. En effet, s'ajoutent à cela tous les travaux analytiques qu'il faut mener pour arriver à mieux comprendre la situation, compréhension qui, à son tour, joue un rôle capital dans l'obtention de soutien moral et financier en vue de l'élaboration des bases de données requises. En outre, certaines questions conceptuelles épineuses doivent être abordées (par exemple l'évaluation du travail non rémunéré). Encore une fois, il faut faire preuve de leadership pour communiquer au public des renseignements valables du point de vue analytique. Quand je vois comment le Canada s'acquitte de sa tâche en ces matières, je me dis que nous pouvons tous et toutes être très fiers.

Et je poursuivrai avec certains événements marquants uniquement pour illustrer une quelconque diversité de la matière qui est publiée dans le livre aujourd'hui. Mais ce que je désire réellement faire ressortir, et il s'agit de quelque chose qui alimente la force véritable et l'espoir qu'à l'avenir de nouveaux progrès seront effectués, c'est le partenariat qui a favorisé ces accomplissements. Il y a eu un partenariat exceptionnellement solide entre Condition féminine Canada, Développement des ressources humaines Canada, Santé Canada et Statistique Canada en tant que leaders dans le domaine, et dans des secteurs particuliers, ils ont été fortement appuyés par le ministère de la Justice, le Solliciteur général, le Patrimoine canadien, les contreparties provinciales et bien d'autres.

- Au début des années 1970, nous étions parmi les premiers pays à aborder le problème de l'attribution de valeurs monétaires aux différentes formes de travail non rémunéré. En effet, quelques-uns des concepts de base qui sont maintenant acceptés internationalement dans ce travail, tels que le critère de la tierce personne pour identifier le travail ayant une valeur économique, sont dérivés d'innovations conceptuelles faites à Statistique Canada durant les années 1970.
- En 1978, nous avons publié nos premières estimations de la valeur du travail domestique au Canada.
- En 1981, nous avons commencé à faire l'expérience de questionnaires portant sur l'emploi du temps dans une enquête sur les populations de zones métropolitaines sélectionnées.

- En 1986, nous avons mené notre première enquête nationale sur l'emploi du temps.
- En 1992, nous avons mené notre deuxième enquête nationale sur l'emploi du temps et notre troisième renouvellement des estimations de la valeur du travail domestique au Canada.
- En avril 1993, nous avons parrainé, avec Condition féminine Canada, une conférence internationale portant sur la mesure et la valeur du travail non rémunéré.
- En 1993, avec le soutien important de Développement des ressources humaines Canada, nous avons lancé l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR). L'EDTR est une enquête longitudinale. Le même échantillon de personnes est suivi pendant plusieurs d'années. Cela va permettre aux analystes de suivre les changements dans la composition de leurs familles, leurs activités sur le marché du travail, leurs profits et leur revenu de famille. Avec l'EDTR, les analystes peuvent pénétrer dans une nouvelle dimension de l'investigation ajustée selon le sexe, laquelle implique des interactions entre la famille et le marché de travail. Par exemple, les analystes peuvent commencer à répondre à des questions comme celle qui suit : « Comment les gains et l'avancement d'une carrière sont ils influencés par des périodes d'absence du travail rémunéré pour prodiguer des soins aux enfants ou aux aînés et aînées? »
- Mel Cappe a déjà parlé de mon enquête favorite : L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes.
- En 1993, avec le soutien important de Santé Canada, nous avons mené l'Enquête nationale sur la violence faite aux femmes qui fut sans précédent, et nous continuons de travailler avec les ministères provinciaux et fédéral de la justice afin d'élaborer des mesures fiables pour toutes les formes de violence familiale qui font partie de l'Initiative de lutte contre la violence familiale du gouvernement.
- En 1994, nous avons terminé la création du Système de comptes du travail total (SCTT). Le SCTT sert de base à l'étude d'une grande variété de questions en rapport avec le travail rémunéré et le travail non rémunéré qui ont besoin d'être considérées. Le SCTT combine les concepts et les structures de données de telle sorte qu'un ensemble de concepts de microniveau minutieusement construit soit superposé à une base de fichiers de microdonnées. Cette base nous permet de conduire des simulations de l'impact des scénarios possibles en politique.



- En 1995, nous avons publié une série chronologique, remontant à 1961, des différents types de travail non rémunéré. Nous estimions que, en 1992, la valeur d'agrégats du travail non rémunéré allait du tiers à la moitié du PBN (selon la méthode d'évaluation).
- En 1996, le Recensement demandait aux Canadiens et aux Canadiennes de rapporter leur temps consacré aux soins des enfants, aux soins des personnes âgées et aux travaux ménagers, et les premiers résultats basés sur ces données ont été divulgués la semaine dernière.
- En 1998, nous menons notre troisième enquête nationale sur l'emploi du temps.

En plus de ces activités, nous avons réalisé d'autres programmes et publié de nombreux résultats d'analyses portant sur les disparités entre les sexes qui s'inscrivent parfaitement dans le débat concernant la problématique homme-femme. Les publications qui font état de ces résultats sont conçues de manière à rendre publiques des données et des analyses objectives sous une forme accessible. Citons notamment des compendiums comme *Portrait statistique des femmes au Canada*, ainsi que de nombreux articles parus dans *Tendances sociales canadiennes*, *L'emploi et le revenu en perspective* et la *Revue trimestrielle de l'éducation*. L'information publiée dans ces publications a, dans tous les cas, été largement reprise par les médias.

On peut difficilement exagérer l'importance de ces mesures lorsqu'on considère les questions que vous discuterez aujourd'hui et demain. En un mot, il est impossible en pratique de mettre sur pied des projets institutionnels qui touchent l'égalité entre les sexes sans documenter le rôle déterminant que jouent les femmes à l'égard d'aspects cruciaux du travail rémunéré aussi bien que du travail non rémunéré.

Si, ensemble, nous n'avions pas suivi les étapes que j'ai esquissées, nous serions en train, aujourd'hui, de vivre des moments difficiles concernant tout effort en vue d'attirer l'attention sérieuse du public et des institutions sur les questions dont vous délibérerez aujourd'hui et demain. Je prends note, avec plaisir, du fait que la publication, publiée récemment par les ministres fédérale, provinciaux et territoriaux et intitulé *Indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes*, contient un grand éventail de renseignements tirés de notre Système de comptes du travail total qui, en retour, utilise beaucoup de bases de données et d'enquêtes élaborées par Statistique Canada.

Cependant, nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers parce que, comme je le mentionnais au début, nous avons des défis nouveaux et continuels à relever. Nous sommes déterminés à rester à l'affût des améliorations supplémentaires qui seront nécessaires, afin de continuer à faire notre part en éclaircissant les questions et en analysant l'efficacité des politiques. Cela nécessitera la continuité de la recherche et de l'analyse dans le but de distinguer les principales forces qui sont à l'oeuvre, une adaptation en cours des programmes statistiques et la mise sur pied de nouveaux programmes de cueillette de données et d'analyse. Nous sommes prêts à nous engager à continuer à élargir et à approfondir notre compréhension de ce sujet et à communiquer les résultats de l'analyse au public de manière objective et ouverte.

Je vous souhaite à tous et à toutes de prendre part à des discussions stimulantes et fructueuses. Et, surtout, j'attends avec impatience le moment où je pourrai prendre connaissance des leçons que feront ressortir, nul doute, les débats qui animeront les ateliers.

# Les indicateurs de l'égalité entre les sexes et l'analyse comparative entre les sexes

Notes pour une allocution

de

Jane Friesen

Department of Economics, Simon Fraser University

Comment les indicateurs actuels de l'égalité entre les sexes peuvent-ils être employés pour stimuler une utilisation plus efficace des principes de l'analyse comparative entre les sexes dans la formation de politiques publiques?

Je souhaite commencer en effectuant une caractérisation de ce que je pense que ces indices nous révèlent, en termes plus larges. Je pense qu'ils nous révèlent deux grandes choses.

## **Figure 1 : Comment les indicateurs actuels de l'égalité entre les sexes peuvent-ils être employés pour stimuler une utilisation plus efficace des principes de l'analyse comparative entre les sexes dans la formation de politiques sociales?**

On retient deux messages de ces indices de l'égalité entre les sexes :

- Les femmes continuent à remplir des fonctions multiples dans l'économie; diversité formidable parmi les femmes de sorte qu'elles combinent le travail rémunéré et le travail non rémunéré; le rôle des femmes dans son ensemble, caractérisé par la diversité.
- Les femmes continuent à accomplir la majeure partie du travail non rémunéré dans l'économie. Cela a pour conséquence une insécurité économique considérable pour beaucoup de femmes.

Le premier grand message que je vois est que, au cours des cinquante dernières années environ, bien qu'il y ait eu des changements considérables quant au rôle des femmes dans la famille et en milieu de travail, les femmes en tant que groupe se comportent encore différemment

des hommes en tant que groupe. Les femmes remplissent des fonctions et des rôles différents dans la société et dans l'économie. Je crois que c'est une raison pour laquelle il est utile d'avoir des indices qui appréhendent des questions comme le travail non rémunéré, les indices de temps de travail, etc. En particulier, nous constatons que les femmes recherchent une plus grande variété de combinaisons d'emplois rémunérés et non rémunérés. On constate une plus grande diversité chez les femmes ainsi qu'une plus grande variété sur les cycles de vie des femmes prises individuellement.

La première grande chose est donc la complexité. La société et le marché du travail sont devenus plus complexes parce qu'ils sont devenus plus diversifiés.

Le deuxième grand message que l'on retient de ces chiffres est que les femmes effectuent encore la majeure partie du travail non rémunéré.

**Bien que les femmes soient devenues plus diversifiées dans leurs tendances de travail, elles continuent à accomplir la plus grande partie du travail non rémunéré dans l'économie.**

Je pense que nous sommes tous et toutes conscients, de plus en plus, du degré auquel l'établissement d'une économie forte et vibrante, fondée sur la matière grise, a besoin d'une société saine et forte comme fondation. La qualité de notre communauté et de notre vie de famille façonne notre réussite et notre potentiel économique, par les avenues telles que l'établissement de valeurs, l'honnêteté et l'éthique de travail. Ce type de réussite vient aussi des normes de comportement collectif de la société, en élevant des enfants sains qui sont capables d'apprendre, de même que par l'entremise des établissements de la communauté, tels que les écoles, les associations et les autres organisations. Ce sont tous des facteurs de développement de normes sociales, et ils nous permettent d'avoir des collectivités homogènes qui peuvent produire des individus qui réussissent.

Ces chiffres nous révèlent que les femmes font encore la majeure partie de ce travail important de socialisation, travail qui est vital pour la prospérité de l'économie. En même temps, les femmes apportent aussi leur contribution, en milieu de travail, à un niveau en augmentation constante. Comme corollaire de l'observation selon laquelle les femmes effectuent beaucoup de travail non rémunéré, nous pouvons inférer que beaucoup de femmes subissent un déficit dans la sécurité économique.

Ces deux grands messages soulèvent incontestablement beaucoup de questions chez les décideurs politiques. Ici, je ferai trois distinctions et j'illustrerai chacune d'elles à l'aide d'un exemple de mon domaine, soit la politique du marché du travail. Voir figure 2.

## Figure 2 : Trois questions de politiques soulevées par ces indices :

- Une diversité et une complexité accrues signifient que nous avons élaboré des outils d'analyse de politiques plus complexes et que nous avons porté plus attention à l'interprétation des indicateurs des résultats.
- Une diversité accrue signifie que nous avons pris davantage soin de nous assurer que les politiques favorisent différents groupes. Dans le cas des femmes, cela veut dire prêter attention à la variété des choix et aux formes particulières d'insécurité économique auxquelles les femmes sont confrontées.
- Une diversité accrue signifie que, parfois, une politique qui fonctionne bien pour un groupe sera inefficace ou inutile pour un autre groupe. Nous devons être conscients et conscientes de ces compromis afin de développer des instruments de politiques plus précis.

La première distinction que je désire faire, en rapport avec la politique, est que cette complexité accrue implique ce qui suit. Nous devons devenir plus précis dans notre analyse et nous devons analyser la signification de la diversité pour notre interprétation de certaines mesures des résultats.

La deuxième distinction est que cette complexité additionnelle implique que, dans plusieurs secteurs, nous voulons analyser les politiques attentivement, afin de nous assurer qu'elles servent la gamme complète des différents individus. En particulier, en ce qui a trait aux femmes, nous avons besoin de politiques qui soutiennent les différentes combinaisons de familles et d'emplois. Ces politiques favoriseraient les possibilités de combinaisons différentes d'emplois et de familles et elles s'assureraient qu'il y ait assez de sécurité économique associée à ces choix pour réaliser la viabilité.

La troisième distinction importante concernant la politique est la suivante. Lorsque vous avez des groupes différents dans la société et dans le marché du travail, groupes qui accomplissent des fonctions différentes et qui se comportent de différentes manières, et qui ont par conséquent des besoins différents, les politiques qui sont efficaces pour un groupe seront souvent inefficaces, voire inutiles, pour les autres groupes. Il est difficile pour moi de comprendre comment l'analyse politique ne pourrait pas être améliorée en confrontant ces « échanges » explicitement. Cela requiert une analyse politique qui aborde des groupes particuliers, ce que nous appellerions

**Une diversité et une complexité sociale accrues signifient que nous avons besoin d'outils d'analyse des politiques plus sophistiqués et que nous prêtons plus d'attention aux échanges politiques chez les différents groupes.**

dans ce cas « l'analyse comparative entre les sexes ». Une personne peut penser que cette analyse représente quelque chose qui fournit la base pour la conception d'instruments politiques précis, dans des domaines où ils peuvent être assez approximatifs.

Mes trois exemples se trouvent à la figure 3. Ce sont des exemples illustratifs de la politique du marché du travail.

### Figure 3 : Exemples illustratifs de la politique du marché du travail

#### Exemple 1

- Illustre l'idée que la diversité accrue du marché du travail a des implications importantes sur comment nous interprétons les indicateurs des résultats.
- Comprendre la signification du travail à temps partiel non volontaire.
- Nous devons faire attention à comment nous interprétons les mesures du travail à temps partiel non volontaire :
  - Une plus grande diversité dans le marché quant aux horaires de travail signifie un plus grand « décalage » à un moment donné.
  - Puisque le marché du travail est très dynamique, plusieurs personnes affirmeront qu'elles sont à temps partiel « involontairement... parce que leurs préférences ont changé et qu'elles sont engagées dans la recherche. Il y aura un emploi à temps partiel involontaire « frictionnel » ».
  - Ni l'une ni l'autre de ces formes de travail à temps partiel involontaire ne nécessite une intervention politique pour décourager la création de postes à temps partiel.

**Le travail à temps partiel montre qu'une plus grande compréhension de la diversité peut produire de meilleures analyses des politiques.**

**Les médias et les analystes des politiques laissent souvent entendre que la croissance du travail à temps partiel est inadmissible.**

Permettez-moi d'essayer d'expliquer mon premier point en considérant un domaine général de politique, qui a fait récemment l'objet d'un regain d'attention dans les médias. Je fais référence à la couverture des chiffres du dernier recensement portant sur la croissance du travail à temps partiel.

Le travail à temps partiel est généralement traité de manière négative dans les médias et, jugeant de certains des derniers changements à l'assurance-emploi, il est expédié rapidement dans certains secteurs de la politique.

Un chiffre qu'on publie souvent, c'est celui sur le travail à temps partiel involontaire qui, selon l'Enquête sur les horaires et les conditions de travail, concerne 30 p. 100 de tous les travailleurs et travailleuses à temps partiel. C'est le chiffre dont je veux parler. Je ne discuterai pas de manière générale des mérites ou des inconvénients du travail à temps partiel; je veux simplement discuter de la façon dont nous interprétons les indicateurs comme celui-ci.

Si nous acceptons ce nombre sur sa valeur apparente, il semble même qu'il y ait un problème dans l'économie et que le marché du travail produise trop de travail à temps partiel. Ce problème, lorsqu'il est perçu, pourrait conduire à la décision que la politique devrait décourager la création d'emplois supplémentaires à temps partiel. Par exemple, j'ai entendu dire que le problème était la globalisation.

En effet, cela peut se révéler vrai. L'économie produit peut-être trop d'emplois à temps partiel, mais je ne pense pas que nous puissions savoir cela seulement en prenant connaissance du chiffre de 30 p. 100. Voilà pourquoi nous devons réfléchir soigneusement à la diversité du marché du travail.

Tout d'abord, nous savons que beaucoup plus de femmes travaillent maintenant et qu'une partie importante de ces femmes **souhaitent** un travail à temps partiel. En guise de réponse, les entreprises ont créé un nombre croissant de perspectives d'emploi à temps partiel.

Ainsi, le marché lui-même est devenu plus diversifié quant aux heures de travail, en réponse aux préférences plus variées des personnes actives.

Supposons qu'il y ait juste le nombre adéquat d'emplois à temps partiel et à temps plein (ex. : 15 p. 100 de travailleurs et travailleuses voulaient un travail à temps partiel, 15 p. 100 des emplois étaient à temps partiel). Dans un marché du travail statique, où aucun changement n'apparaît, il n'y aurait aucun travail à temps partiel involontaire. Mais le marché du travail n'est pas statique. Les gens entrent dans le marché du travail et en sortent constamment, allant de l'école au travail, à la famille, et y revenant encore. Les recherches ont montré que les femmes occupent un travail à temps partiel pendant des périodes de transition entre travailler à plein temps et être « en dehors du marché du travail », parce que c'est ce qu'elles veulent.

Imaginons une femme qui a travaillé à temps partiel lorsque ses enfants étaient jeunes. Comme les enfants vieillissent, elle décide qu'elle veut avoir un poste à temps plein. Durant la période qu'elle consacre à chercher

**Une grande partie de la croissance du travail à temps partiel révèle que les gens désirent un travail à temps partiel.**

**Le travail à temps partiel involontaire est un élément naturel du marché du travail dynamique et diversifié.**

un emploi à plein temps, elle est involontairement une travailleuse à temps partiel. Pensons à un jeune homme qui a soutenu ses études avec un travail à temps partiel, mais qui a maintenant terminé ses études et veut passer au marché du travail à plein temps. Il est involontairement un travailleur à temps partiel.

Le fait que ces personnes soient involontairement des travailleurs et travailleuses à temps partiel ne signifie pas qu'il y ait trop de travail à temps partiel. Cela signifie simplement que la recherche d'un travail prend du temps, et qu'il y a des frictions dans le marché du travail. Nous savons qu'il y a plus de transitions à l'intérieur et à l'extérieur du travail à temps partiel qu'il n'y a de passages à l'extérieur du travail à plein temps. Nous pourrions nous attendre à ce qu'il y ait plusieurs personnes à un moment donné qui soient engagées dans le processus de recherche d'emploi, alors qu'elles ont un travail à temps partiel. Dans une économie avec plus d'emplois à temps partiel, plus de gens vont accepter un travail à temps partiel, en même temps qu'ils cherchent un travail à plein temps, plutôt que de le faire alors qu'ils sont chômeurs. Encore une fois, cela ne signifie pas qu'il y ait trop de travail à temps partiel, cela veut seulement dire que dans un marché du travail plus diversifié, il y aura plus d'un décalage à un moment donné.

Nous avons tous pris connaissance de ces idées dans la documentation sur le chômage. Nous savons qu'il existe aussi un taux de chômage naturel associé à la recherche d'un travail qui représente les frictions dans le marché du travail. Si nous pensons au rôle du travail à temps partiel dans la vie des femmes et aux implications de la diversité du marché du travail qui proviennent de la diversité des préférences individuelles, cela nous conduira à la notion de « taux naturel de travail à temps partiel involontaire ». Je ne connais pas le taux naturel, et je ne sais pas non plus, en ce moment, comment mesurer le taux naturel. Ce dernier augmenterait avec la proportion du travail à temps partiel dans l'économie et il s'accroîtrait avec un taux d'inscription plus élevé au niveau postsecondaire. Cela implique que nous devrions être prudents, avant de commencer à penser que nous devrions décourager la création d'emplois à temps partiel.

Il y a deux façons d'obtenir une mesure plus utile. Une manière serait de séparer la mesure du travail à temps partiel involontaire en deux catégories : la fréquence et la durée. Si la durée augmente, cela peut signifier qu'il y a un plus grand problème. Heureusement, les fichiers des données longitudinales que Statistique Canada produit actuellement nous permettent d'observer exactement ce type de dynamique du marché du travail.



C'est une question réellement importante dans un contexte qui tient compte des rapports sociaux entre les sexes, en raison de l'importance du travail à temps partiel pour le soutien des choix variés et des rôles multiples exécutés par les femmes dans l'économie.

Je pense que nous devrions plutôt mettre l'accent sur la garantie que le travail à temps partiel devrait procurer une plus grande sécurité économique aux femmes qui ont des responsabilités multiples. Les changements récents apportés à l'assurance-emploi, qui réduisent la générosité du programme pour beaucoup de travailleurs à temps partiel et peuvent décourager la création d'emplois à temps partiel, sont regrettables.

L'exemple 2 (figure 4) montre le point que nous pouvons parfois apporter des changements simples aux politiques existantes qui servent à accroître leur efficacité pour les femmes.

#### Figure 4 : Préavis, lois relatives à la cessation d'emploi

##### Exemple 2

- Illustre l'idée que nous pouvons parfois créer une politique de façon à la rendre plus efficace pour les femmes, sans la rendre moins efficace pour les hommes.
- L'avis de droit aux prestations personnelles dépend de la durée des fonctions.
- L'avis de droit aux prestations collectives dépend de la taille du licenciement et donc de la taille de l'entreprise.
- Les hommes et les femmes peuvent être répartis différemment à travers les entreprises de tailles différentes.
- Les hommes et les femmes peuvent recevoir en moyenne des montants différents pour la durée des fonctions lorsqu'ils sont congédiés.
- On devrait prêter attention aux tendances des hommes ET des femmes lorsqu'on prépare la programmation des avis.

Je discuterai maintenant de deux questions : le préavis et les lois relatives à la cessation d'emploi (figure 4). En Colombie-Britannique, nous avons seulement le premier. Le préavis est une bonne chose et, si les lois sont

**Au lieu de décourager le travail à temps partiel, la politique devrait s'orienter vers une augmentation de la sécurité économique des travailleuses et des travailleurs à temps partiel.**

**Les lois relatives aux préavis et aux indemnités de départ sont des modèles efficaces et rentables de réglementation du marché du travail.**

conçues minutieusement, cela aidera les travailleurs et travailleuses à se trouver des emplois plus tôt. Ces lois sont réellement utiles parce qu'elles sont peu coûteuses pour le gouvernement et qu'elles sont probablement une forme efficace de règlement.

L'avis individuel dépend de la durée des fonctions. L'avis collectif, dans le cas de la fermeture d'établissements, dépend de la taille de l'entreprise.

**On devrait tenir compte des tendances différentes des hommes et des femmes lorsqu'on planifie les lois sur les normes du travail telles que les demandes de préavis.**

La figure 5 montre la programmation des avis pour la province en 1990. Les horaires varient considérablement selon les provinces.

**Figure 5 : Programmation des avis, Colombie-Britannique, 1990**

Durée des fonctions	Avis de droits aux prestations
6 mois	zéro semaine
6 mois à 3 ans	2 semaines
3 ans	3 semaines
4 ans	4 semaines
5 ans	5 semaines
6 ans	6 semaines
7 ans	7 semaines
8 ans ou plus	8 semaines

La répartition des femmes et des hommes à travers les entreprises de différentes tailles peut différer, et la durée des fonctions peut varier au moment de la mise à pied. Cela variera probablement selon les provinces.

Puisque les tendances du travail des hommes et des femmes sont si différentes, le régime du marché du travail ne va pas être non sexiste. Les changements effectués dans les programmes concernant le marché du travail et ceux apportés à la législation n'influenceront pas les hommes et les femmes de la même manière, en moyenne.

Exemple 3 (figure 6) montre que l'analyse comparative entre les sexes peut nous conduire à l'identification des échanges entre différents groupes de travailleurs et travailleuses, qui sont inhérents aux politiques.

### Figure 6 : Politique du salaire minimum

#### Exemple 3

Illustre la manière dont l'analyse comparative entre les sexes peut nous aider à identifier les gagnants et les perdants par groupe. Peut nous aider à élaborer des instruments de politique plus précis.

Hausse du salaire minimum :

- Peut augmenter la probabilité qu'un travailleur ou une travailleuse soit congédiée.
- Peut augmenter la durée des périodes sans travail.
- Va augmenter les salaires des travailleurs ou des travailleuses au salaire minimum.

Effets sur le revenu d'un travailleur ou une travailleuse au salaire minimum :

- Diminue parce que l'on passe plus de temps à être sans emploi.
- Augmente en raison de gains plus élevés lors du travail.

Effet net augmente les gains si le deuxième effet est plus grand que le premier effet.

Plus la probabilité que cela soit vrai est élevée plus longue est la période de temps qu'un travailleur ou une travailleuse passe sur le marché du travail au salaire minimum.

Il est possible que l'augmentation du salaire minimum puisse aider les femmes et nuire aux adolescents ou adolescentes.

- Accroissements du salaire minimum. C'est une vieille histoire dans le sens que cela peut réduire les perspectives d'emploi, mais que cela peut augmenter les salaires pour ceux qui continuent à occuper un emploi.
- Il existe une route évidente où la politique concernant le salaire minimum ne pourrait pas sans discrimination sexuelle. Cela se

**Les travailleuses et travailleurs qui restent plus longtemps sur le marché du salaire minimum sont plus susceptibles de bénéficier d'un salaire minimum plus élevé.**

**Des salaires minimum plus élevés augmentent les temps que les travailleuses et les travailleurs à faible salaire passent sans emploi, mais augmentent les gains durant les périodes d'emploi.**

produit lorsque un nombre disproportionné d'emplois sont occupés par les femmes. Plus de 60 p. 100 des travailleurs au salaire minimum sont des femmes, et la moitié des femmes sont des travailleuses à temps partiel.

- Une route moins évidente, où le salaire minimum augmente, ne pourrait pas être sans discrimination sexuelle. Cela nous rappelle le vieil échange.

Lorsque le salaire minimum augmente, ce n'est pas nécessairement le cas que certaines personnes gagnent parce qu'elles gardent leur emploi, alors que d'autres perdent parce qu'elles perdent leur emploi.

Au lieu de cela, toutes les personnes sur le marché ayant des salaires minimums peuvent expérimenter moins d'emplois, mais à un salaire plus élevé. Moins d'emplois pourraient apparaître parce que les gens seraient plus susceptibles d'être mis à pied et auraient moins de chances d'être réengagés. Un accroissement de la fréquence et de la durée des périodes de chômage peut aussi survenir.

**Si les femmes restent sur le marché du salaire minimum bien plus longtemps que les hommes, la politique du salaire minimum peut avoir un impact particulier sur le statut des hommes et des femmes.**

Mentionnons qu'il s'agit d'une théorie. Je travaille sur un projet qui réunit des observations empiriques sur ce sujet. La première étape montre un accroissement de la fréquence des mises à pied. Cependant, je ne connais pas encore ce qui arrive à la durée du chômage.

Le gain ou la perte pour un travailleur ou une travailleuse en particulier, qui provient d'un accroissement du salaire minimum, comporte deux parties : les gains perdus alors que plus de temps est passé en chômage et les gains accrus provenant d'un salaire plus élevé lorsque la personne occupe encore un emploi.

La probabilité qu'un travailleur ou une travailleuse bénéficie d'un accroissement du salaire minimum sera plus grande si elle se trouve sur le marché du salaire minimum pendant longtemps. La travailleuse ou le travailleur recueillera alors des bénéfices pour une période plus longue et cela serait alors susceptible de compenser le coût à court terme de plus de chômage.

S'il est vrai que les femmes restent en moyenne sur le marché plus longtemps que les hommes avec des salaires minimums (par exemple, la plupart des hommes de ce marché sont des adolescents qui se déplacent relativement rapidement vers le haut de l'échelle de travail), les femmes ont alors plus de chances que les hommes de profiter des augmentations du salaire minimum.

Ici, nous voyons que si nous comprenons les différences dans le comportement du marché de travail des hommes et des femmes, nous apprendrons quelque chose concernant ceux et celles qui seront les plus aptes à être les gagnants et les perdants d'une telle politique. Cela nous permettra de réfléchir plus attentivement à si oui ou non cette politique a des chances de réussir dans l'accomplissement de ses buts. Nous pourrions décider que les femmes adultes étaient les cibles de la politique, plutôt que les adolescents. Nous pourrions aussi décider que la politique est plus fructueuse que ne le laisse entendre l'analyse qui ne tient pas compte des rapports entre les sexes.

Je n'ai pas documenté tout cela. Par conséquent, s'il vous plaît, ne me citez pas en exemple à vos amis. Je veux simplement illustrer les avenues auxquelles nous devons réfléchir attentivement concernant comment les différences dans les tendances du marché du travail des hommes et des femmes interagissent avec les politiques pour produire des résultats de politiques qui sont sans discrimination sexuelle. Je pense que nous avons besoin d'une analyse de l'impact des politiques sur le marché de travail portant particulièrement sur les sexes.

**Si la politique a des effets différents sur les hommes et les femmes, l'analyse fondée sur le sexe est cruciale.**

# Les concepts clés dans l'effort en vue d'identifier les « pratiques exemplaires » pour l'élaboration et l'emploi des indicateurs de l'égalité entre les sexes

Notes pour une allocution

de

Margaret K. Dechman

Conseil consultatif sur la condition féminine de la Nouvelle-Écosse

Les opinions exprimées ici sont celles de la présentatrice et ne reflètent pas nécessairement celles de la province de la Nouvelle-Écosse ou des parrains du symposium.

Je parlerai de l'application pratique des indicateurs de l'égalité entre les sexes dans le contexte gouvernemental. Les points que j'aborderai ont été développés au moyen d'entrevues avec les fonctionnaires des bureaux de la condition féminine à travers le Canada. Je serai heureuse de leur donner la considération qui leur revient pour leurs contributions appréciables. D'un autre côté, ces personnes peuvent aussi se sentir libres de soulever des objections quant aux points où elles sont en désaccord avec ma présentation.

Ma présentation abordera trois questions. Les deux premières questions ouvrent la voie à la question finale, laquelle traite des étapes vers des pratiques exemplaires. Je commencerai en parlant de ce que nous considérons comme des pratiques exemplaires et de comment les pratiques exemplaires du gouvernement diffèrent de celles du secteur privé. Après, je décrirai brièvement le type de restructuration qui survient dans le gouvernement, en tant que contexte dans lequel les indicateurs de l'égalité entre les sexes peuvent être employés. Le reste de la présentation portera sur l'équilibre créatif qui est nécessaire pour créer et employer de manière efficace les indicateurs de l'égalité entre les sexes.

### Figure 1 : Qu'est-ce qu'on entend par « pratiques exemplaires » dans le contexte gouvernemental?

- Où est-ce que les indicateurs de l'égalité entre les sexes se situent dans le processus de restructuration du gouvernement?
- Quel équilibre est nécessaire pour promouvoir l'utilisation efficace des indicateurs de l'égalité entre les sexes?

**De par leur nature même, les pratiques exemplaires réfèrent à un contexte particulier.**

Un point sur lequel je pense que nous nous entendons tous et toutes est qu'il n'y a pas une seule route linéaire et appropriée à la mise en application fructueuse de l'analyse comparative entre les sexes ou à l'emploi des indicateurs de l'égalité entre les sexes. Parce qu'aucune formule linéaire n'existe pour élaborer les programmes gouvernementaux, les pratiques exemplaires ne sont pas toujours les mêmes d'un endroit à un autre ou à différents points dans le temps. Les pratiques exemplaires, conformément à leur nature même, réfèrent à un contexte particulier. Ce qui fonctionne dans un champ d'application peut ne pas fonctionner dans un autre champ d'application. Ce qui fonctionne à un point dans le temps peut ne pas fonctionner à un autre point dans le temps. Dans plusieurs cas, les pratiques exemplaires dépendent de si les gens perçoivent la prise responsable des idées et des méthodes davantage que des étapes ou des considérations techniques. L'enthousiasme qui peut être provoqué seulement lorsque les gens sentent que leur direction leur appartient est ce dont nous avons besoin. Autrement dit, nous devons faire en sorte que les choses travaillent pour eux à leur manière. Ainsi, plutôt que de décrire les activités de compétences déterminées, je parlerai plus généralement de ce que nous considérons être les matériaux de constructions qui peuvent être utiles à l'élaboration et à l'emploi des indicateurs de l'égalité entre les sexes.

Plus d'une route mène à la réussite de l'élaboration et de l'emploi des indicateurs de l'égalité entre les sexes, parce que ce travail, comme tout autre travail lié à la politique, est réellement une tentative de compromis. Plutôt que de proposer n'importe quelle pratique exemplaire à l'égard des indicateurs de l'égalité entre les sexes, je vais parler des considérations concurrentes qui entrent en jeu à travers le processus d'élaboration et d'emploi des indicateurs et je suggérerai certains moyens de trouver l'équilibre.

Certains et certaines critiques disent que le gouvernement emprunte beaucoup trop au secteur privé, en revoyant les tentatives de

restructuration et de mesure de la performance du gouvernement. Dans le secteur privé, les notions de pratiques exemplaires sont étroitement liées aux efforts en vue d'atteindre les nouveaux marchés, de découvrir la meilleure façon d'employer les ressources disponibles, d'obtenir des avantages compétitifs et, en dernière analyse, d'accroître le rapport coût efficacité. Est-ce que ce sont là nos attentes vis-à-vis du gouvernement? Tandis que notre relation avec le secteur privé est celle d'un consommateur, notre rapport avec le gouvernement est essentiellement celui d'un citoyen. Nous nous attendons à ce que le gouvernement travaille dans nos meilleurs intérêts. Alors que le secteur privé est libre d'exploiter les marchés les plus viables, quels qu'ils soient, les gouvernements doivent travailler de manière à refléter les besoins des divers citoyens. La sensibilité du gouvernement aux préoccupations sociales est un concept qui est à la base de plusieurs discussions concernant l'élaboration et l'emploi des indicateurs de l'égalité entre les sexes au gouvernement.

**Les gouvernements doivent travailler de manière à refléter les divers besoins des différents citoyens.**

**Figure 2 : Les pratiques exemplaires réfèrent à un contexte particulier**

- « Pratiques exemplaires » au gouvernement.
- « Pratiques exemplaires » dans l'industrie privée.

Beaucoup de discussions portent sur la restructuration du gouvernement, non seulement à travers le Canada, mais aussi dans beaucoup d'autres pays à travers le monde. Cela entraîne des discussions au sujet de la responsabilité, de la responsabilité fiscale, de l'évaluation des performances, du rapport coût-efficacité. Les changements qui se produisent au gouvernement exigent qu'on prête attention au fait d'équilibrer deux composantes distinctes : « faire les choses correctement » et « faire la chose correcte ». L'expression « faire les choses correctement » est rattachée à la contrainte fiscale et à la mesure de la performance, à l'évaluation des programmes et aux pratiques exemplaires. Le gouvernement fournit-il des services qui fonctionnent de manière rentable?

**Les changements qui se produisent au gouvernement exigent un équilibre entre « faire les choses correctement » et « faire la chose correcte ».**

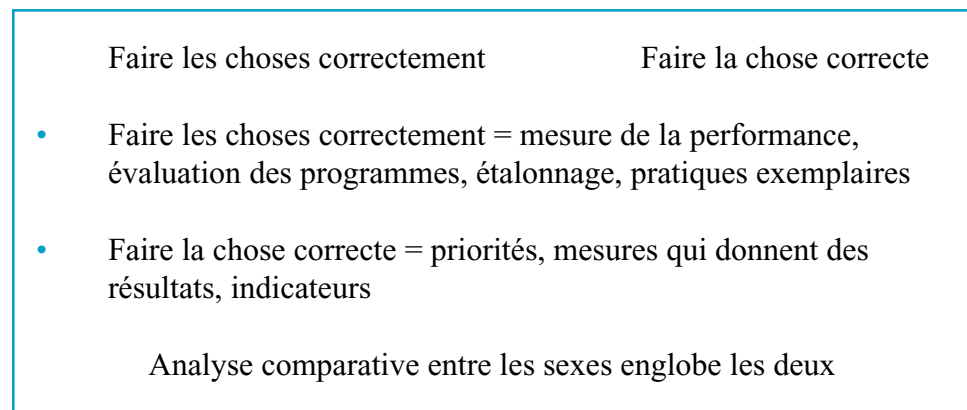
Le point de vue selon lequel il faut à obtenir un bon rapport coût-efficacité est assez différent. Nous pouvons fournir les programmes et les services les plus efficaces, mais s'ils ne sont pas dirigés vers ce que nous désirons réellement comme citoyens, tout cela ne rime à rien. Cette préoccupation se reflète dans les efforts gouvernementaux qui traitent de l'articulation des



priorités, des mesures qui donnent des résultats et des indicateurs. Nous examinons où nous nous en allons, plutôt que de regarder ce que nous faisons ou comment nous le faisons.

Si elle est complète, l'analyse comparative entre les sexes englobe les deux facettes de cet équilibre. Nous sommes intéressés à diriger et à évaluer les programmes et les services gouvernementaux, dans le but de déterminer leurs répercussions sur les femmes. En même temps, nous avons besoin d'indicateurs de l'égalité entre les sexes qui sont à un haut niveau pour représenter des buts sociaux qui sont également à un haut niveau, et à travers lesquels nous souhaitons faire des progrès.

**Figure 3 : Le problème de l'équilibre entre « faire les choses correctement » et « faire la chose correcte »**



**L'élaboration d'indicateurs utiles dépend de la participation d'une vaste gamme de protagonistes pertinents.**

Partons du principe suivant : Les indicateurs de l'égalité entre les sexes sont conçus pour dépendre certains buts, lesquels vont nous permettre de faire des progrès. Par conséquent, afin de développer des indicateurs utiles, nous avons besoin de la participation d'une vaste gamme de protagonistes pertinents.

Les fonctionnaires des bureaux de Condition féminine Canada à travers le pays ont constamment émis un message. Ce message est que les gens tant à l'intérieur du gouvernement qu'à l'extérieur doivent travailler ensemble, afin de progresser de façon remarquable en ce qui a trait aux questions touchant les femmes. Les gens des ministères gouvernementaux, les groupes de femmes, les universités et le public, tous ont besoin de travailler ensemble afin de réaliser des changements. Certains changements catégoriques ont lieu à la fois sur le plan fédéral et provincial. Ces changements sont le résultat d'une approche polyvalente, où tant les gens du gouvernement que ceux de l'extérieur travaillent vers le même but.

Dans cette même ligne de pensée, certains fonctionnaires des bureaux de Condition féminine Canada ont discuté de la pertinence des comportements privés. La réalisation de progrès réels dépend des comportements privés aussi bien que des politiques gouvernementales. Le fait même de fournir des statistiques peut faire en sorte que quelque chose qui était perçu comme une préoccupation du secteur privé devienne un problème social.

Par exemple, la provision de statistiques en ce qui concerne la violence familiale a le potentiel d'aider les femmes à reconnaître que la violence familiale n'est pas seulement leur problème personnel. Ce n'est pas leur faute. À cause de leur tendance à l'unification, les indicateurs de l'égalité entre les sexes, s'ils sont construits minutieusement et s'ils abordent la réalité de la vie des gens, peuvent servir à identifier les buts vers lesquels nous pouvons progresser, que ce soit dans nos vies privées ou publiques.

Ces buts élevés pour les indicateurs de l'égalité entre les sexes dépendent évidemment de l'élaboration de mesures qui reflètent vraiment les préférences des femmes. Un équilibre très important concerne l'élaboration de mesures qui peuvent unifier le soutien et l'action, mais ces mesures intègrent en même temps la diversité de points de vue des femmes. Si les indicateurs de l'égalité entre les sexes doivent refléter les buts vers lesquels les femmes de ce pays veulent tendre, ils doivent inclure l'apport diversifié de plusieurs points de vue différents. L'un des premiers obstacles à l'investissement complet dans la construction d'indicateurs de l'égalité entre les sexes survient du fait que les gens se sentent souvent exclus s'ils n'ont pas une formation statistique. Pour éviter ce problème, nous devons avoir des discussions complètes sur le point de vue des femmes, et ces discussions devraient être distinctes de toute préoccupation en ce qui a trait à la manière dont on mesurerait ces concepts.

Une deuxième difficulté consiste en venir à ce consensus. Dans le but de représenter les champs d'intérêt des femmes au Canada, les indicateurs doivent intégrer plusieurs points de vue différents. Si les indicateurs doivent contribuer à l'unification, nous devons en venir à un certain accord concernant nos buts. Afin d'atteindre l'équilibre, nous devons encourager des contributions diverses, alors que nous travaillons en même temps à des mesures qui serviront à unir les femmes. En dernière analyse, la construction du consensus est basée sur la confiance, le respect et l'engagement. Les fonctionnaires des bureaux traitant de la condition féminine ont beaucoup parlé de ces composantes intangibles du procédé de construction du consensus.

L'opération de la dynamique du pouvoir entre les groupes ou les individus est une des forces qui nous empêchent parfois d'obtenir la diversité complète des points de vue. Alors qu'il est clair que l'élaboration et l'emploi des indicateurs dépendent de l'action concertée des analystes des politiques, des statisticiens, des universitaires, des groupes de femmes et de toutes les femmes, nous ne pouvons pas réaliser une intervention qui soit équilibrée en les rassemblant tous.

En consultant des gens sur leur opinion individuellement, ou en petits groupes homogènes, nous créons un moyen intéressant de soutenir l'apport de divers points de vue, tout en nous dirigeant vers un consensus. Cela implique une approche avec plusieurs mesures. Après avoir ainsi recueilli diverses opinions, vous distribuez les résultats de vos consultations aux divers participants et participantes intéressées. En utilisant cette méthode, les personnes peuvent avoir un aperçu des positions des autres participants et participantes sans devenir méfiants. Cette méthode plus impartiale peut obtenir un succès réel, en aidant divers groupes à identifier des intérêts communs et des approches créatives. Souvent, lorsque vous menez une deuxième ou une troisième consultation auprès des participants et participantes, vous trouvez que leurs points de vue sont devenus plus similaires et ont en fait mis les uns et les autres à contribution.

Pour les femmes, en quoi consiste réellement le progrès? Les fonctionnaires des bureaux de Condition féminine Canada posent souvent cette question. Recherchons-nous la parité avec les hommes ou recherchons-nous une amélioration de la qualité de vie des femmes? Certaines de ces personnes soutiendraient que ces deux approches ne vont pas toujours ensemble. Je crois que ces deux points de vue sont autant valides l'un que l'autre. La question que l'on devrait se poser est comment et quand employer l'une ou l'autre approche (voir le document de référence intitulé Utiliser les indicateurs de l'égalité entre les sexes : les étapes vers des « pratiques exemplaires » dans la partie du document intitulé « Intégrer les indicateurs à un cadre analytique » pour plus de détails sur cette question).

**Nous ne devons pas courir le risque de déformer les réalités des femmes par l'usage constant des réalités des hommes comme balises sur lesquelles nous nous basons pour décrire la vie des femmes.**

Tandis que nous avons besoin de mesurer l'égalité entre les sexes dans des secteurs tels que la sécurité financière, nous devrions éviter l'usage constant des réalités des hommes comme balises sur lesquelles on se base pour évaluer les réalités des femmes. L'ensemble du secteur du travail non rémunéré a été développé en particulier pour aborder les contributions considérables que les femmes ont faites, et qui ne sont pas suffisamment évaluées parce qu'elles se trouvent en dehors du modèle économique du travail rémunéré.

Malheureusement, la couverture médiatique des statistiques sur le travail non rémunéré déforme souvent cet objectif, en présentant des comparaisons entre hommes et femmes au lieu de traiter des contributions des femmes. Nous lisons des choses comme « les femmes font encore plus de travail ménager que les hommes, mais les hommes en font plus qu'ils avaient l'habitude d'en faire et ils s'occupent encore du terrain et des réparations ». S'agit-il vraiment du point que nous souhaitons amener en mesurant le travail non rémunéré? Permettez-nous d'examiner la présentation de cette information de manière différente, manière qui aborde les réalités des femmes en mettant nettement de côté tout débat au sujet des hommes.

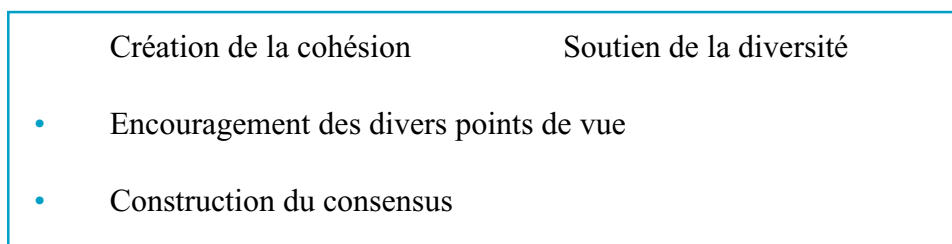
Il faut garder à l'esprit que les chiffres que j'utilise sont hypothétiques. Ils me permettent de dépeindre les différentes nuances qui peuvent apparaître lorsque nous nous concentrons sur les femmes en particulier au lieu d'utiliser l'approche familière des médias qui se concentre sur une concurrence entre les femmes et les hommes.

Considérons le message qui serait transmis si nous disions :

- 60 p. 100 des femmes ayant de jeunes enfants travaillent à l'extérieur de la maison.
- 40 p. 100 de ces familles se trouveraient sous le seuil de pauvreté si les femmes ne travaillaient pas à l'extérieur de la maison.
- pour les jours où ces femmes travaillent à l'extérieur de la maison, elles consacrent en moyenne 14 heures à leur emploi, aux déplacements, au travaux ménagers et à leurs enfants.

Je poserais la question suivante comme tentative pour trouver une solution qui soit un compromis : « Pouvons-nous élaborer des indicateurs de telle sorte qu'ils reflètent à la fois l'égalité entre les sexes et les contributions particulières des femmes? »

#### **Figure 4 : Le problème de l'équilibre entre la création de la cohésion et le soutien de la diversité**



Les concepts clés dans l'effort en vue d'identifier les pratiques exemplaires pour l'élaboration et l'emploi des indicateurs de l'égalité entre les sexes

**Nous avons besoin des indicateurs de l'égalité entre les sexes afin de donner l'orientation générale vers laquelle nous voulons avancer.**

À cet égard, l'analyse comparative entre les sexes s'est concentrée très nettement sur l'évaluation des programmes et la diffusion des services. L'élaboration d'indicateurs de l'égalité entre les sexes apporte un équilibre, avec l'assurance que l'on va continuer à mettre l'accent sur les plus grands buts.

L'analyse comparative entre les sexes doit considérer les questions liées à l'évaluation des programmes. Étant donné un service ou un programme particulier, est-ce que l'analyse aide à satisfaire les besoins de femmes? Cependant, si nous permettons aux indicateurs de l'égalité entre les sexes d'être réduits à ce niveau de détail, nous courons le risque que les analystes des politiques se concentrent si étroitement sur des politiques ou des programmes spécifiques qu'ils perdent de vue la plus grande idée. Nous avons besoin des indicateurs de l'égalité entre les sexes pour donner la direction vers laquelle nous voulons avancer. On peut tirer plusieurs avantages de l'emploi des indicateurs de l'égalité entre les sexes pour établir les priorités gouvernementales. Les fonctionnaires de Condition féminine Canada, qui travaillent à la réalisation de l'emploi des indicateurs sociaux de haut niveau au gouvernement, parlent de leurs avantages en termes de promotion de la collaboration et de l'action stratégique entre les ministères.

Les indicateurs, s'ils doivent mettre l'accent sur les aboutissements, devraient traiter des variables à un niveau plus élevé que ce qui peut être considéré comme un rendement par les politiques ou les programmes gouvernementaux. Les expériences avec l'emploi des indicateurs dans d'autres pays ont montré que c'est un bon principe. Les réalités sociales plus grandes que nous désirons refléter avec les indicateurs de l'égalité entre les sexes vont bien au-delà de toute initiative gouvernementale particulière.

Certains autres pays, qui ont travaillé avant nous aux efforts de restructuration, ont employé le mot « aboutissement » quand ils ont voulu référer aux indicateurs. Cela a occasionné des problèmes. Le mot « aboutissement » lui-même donne l'impression que le résultat final des politiques et des programmes gouvernementaux est ce que nous mesurons. Il n'est pas possible ou même souhaitable d'envisager les principaux changements sociaux ou économiques comme s'ils étaient le résultat final de toute une initiative gouvernementale. Si nous concevons les indicateurs comme des aboutissements de ministères déterminés, nous perdons l'orientation plus large dont nous avons besoin à titre de guide ou de but vers lequel nous souhaitons diriger le travail gouvernemental. Le mot « indicateur » présente une approche différente, et je dirais plus

constructive, afin que les travailleurs et travailleuses du gouvernement restent attentifs à une vision plus large des responsabilités sociales et gardent à l'esprit une telle vision.

*Revenons à la question de l'équilibre. Nous avons besoin de mesures de la performance et d'évaluations qui ramènent l'analyse comparative entre les sexes à un bas niveau où nous pouvons identifier les effets de politiques et de programmes gouvernementaux déterminés. Cependant, nous avons besoin d'indicateurs sociaux de haut niveau pour nous assurer que nous nous dirigeons encore dans la bonne direction.*

### **Figure 5 : La tâche de trouver l'équilibre entre la mesure de la performance et un accent mis sur les aboutissements**

Mesure de la performance	Importance accordée aux résultats
<ul style="list-style-type: none"><li>• Risques de réduire les résultats aux mesures de la performance</li><li>• Avantages de maintenir une orientation plus large pour les indicateurs de l'égalité des sexes</li></ul>	

Mettre l'accent sur des analyses plus détaillées des facteurs qui soutiennent un indicateur ou un aboutissement particulier est un des avantages réels de la restructuration qui a lieu au gouvernement. Afin de concentrer notre attention sur l'effort en vue de réaliser un certain but, nous devons d'abord comprendre les conditions qui aident à atteindre ce but. Cette approche plus analytique des politiques sociales va très bien avec la prémisse et la structure fondamentale de l'analyse comparative entre les sexes.

Considérons une question telle que celle-ci : « Comment pouvons-nous promouvoir l'achèvement des études secondaires? » Cette question met rapidement en évidence le fait qu'on a besoin de l'analyse comparative entre les sexes pour formuler l'élaboration de programmes efficaces. Les filles et les garçons quittent l'école pour des raisons qui sont assez différentes; les programmes élaborés pour aborder cet aboutissement seraient donc assez différents pour les filles et pour les garçons. Si nous revenons à la question de savoir comment faire en sorte que les choses fonctionnent vraiment, l'analyse comparative entre les sexes est un morceau essentiel du casse-tête.

Quoique les indicateurs soient nécessaires pour identifier la direction et les tendances, nous avons besoin d'analyses plus détaillées pour faire des prédictions et préparer les interventions politiques. Beaucoup de fonctionnaires de Condition féminine Canada ont participé très activement, par exemple, à l'étude des répercussions possibles des changements sur le RPC et les prestations de vieillesse pour les femmes.

Les analyses qui sont détaillées peuvent nous donner la capacité d'envisager une approche orientée davantage vers l'avenir, laquelle peut servir à identifier et à corriger les problèmes avant qu'ils ne surviennent. Cette orientation vers l'avenir de l'analyse comparative entre les sexes est particulièrement importante, parce qu'il est difficile de changer les décisions concernant une politique ou un programme après qu'elles ont été prises. Nous avons beaucoup plus de chance de freiner l'apparition des problèmes en intervenant durant les premières étapes d'élaboration de la politique sociale.

Nous devons, cependant, aborder un autre point important de l'équilibre. Les fonctionnaires de Condition féminine Canada signalent brièvement que les chiffres ne dépeignent jamais le portrait complet, même s'ils sont importants pour orienter l'action du gouvernement dans une voie qui reflète la réalité plutôt que dans une voie fondée sur le mythe. La bonne analyse politique et l'élaboration de stratégies sont, à plusieurs égards, plus un art qu'une science. Il y a un équilibre précaire entre faire la plupart des modèles statistiques et perdre notre contrôle de la réalité. Bien que les indicateurs et leurs analyses sous-jacentes soient la base, une bonne prise de décision se fonde sur beaucoup plus que cela.

**Il y a un compromis entre avoir des mesures connues et répétitives et avoir des mesures qui sont sensibles aux réalités sociales en perpétuels changements.**

Nous cherchons à atteindre l'équilibre entre adhérer aux modèles actuels et examiner leur rapport avec la réalité en trouvant un compromis entre avoir des mesures connues et répétitives et avoir des mesures qui sont sensibles aux réalités sociales en perpétuels changements.

**Figure 6 : La question de l'équilibre entre les modèles statistiques et la réalité**

Modèles statistiques	Réalité
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nouvelle concentration des aboutissements sur le soutien que le gouvernement apporte à l'analyse comparative entre les sexes</li><li>• Les modèles statistiques sont importants pour l'action</li><li>• L'adhérence obligatoire aux modèles statistiques est inefficace</li></ul>

Mon propos indique clairement que j'ai envisagé le développement et l'emploi des indicateurs comme un procédé. Dans une large mesure, la dissémination et l'emploi des indicateurs dépendent de plusieurs facteurs. Ces facteurs comprennent la création du consensus et la prise en charge, la définition d'un indicateur social large plutôt qu'un aboutissement de programmes et l'introduction des indicateurs à l'intérieur d'un plus grand cadre analytique. Cependant, la communication est aussi un point important à considérer.

Les publics divers, que nous considérons comme les protagonistes des indicateurs de l'égalité entre les sexes, requièrent différentes sortes de présentation. Ici, je parle de l'équilibre entre la clarté et la complexité statistique. Les indicateurs sociaux sont complexes. Quoique les mesures statistiques doivent refléter cette complexité, elles doivent aussi être facilement interprétables par tous les protagonistes de telle sorte que nous ne perdions personne en cours de route. Nous pouvons poursuivre cet équilibre en utilisant une variété d'outils de communication, ainsi que des stratégies qui conviennent à différents publics.

Considérons la relation entre les représentants et représentantes élus et les analystes des politiques, par exemple. Les représentants et représentantes élus ont besoin de saisir le portrait plus vaste, et c'est exactement ce que les indicateurs sociaux sont destinés à faire. Cependant, ils élus sont sceptiques, en raison de l'utilisation accrue et du mauvais emploi de l'information statistique. Les analystes des politiques et les chercheurs et chercheuses du gouvernement doivent estimer avec soins la validité de l'information qu'ils prévoient présenter à leurs ministres.

Bien que les indicateurs sociaux de haut niveau soient utiles pour la présentation aux ministres, leur emploi n'ira pas loin, à moins que les conseillers et conseillères politiques possèdent les décompositions

### **Figure 7 : Le défi d'établir l'équilibre entre la clarté de présentation et la complexité statistique**

Clarté de la présentation	Complexité statistique
<ul style="list-style-type: none"><li>• Réussite de la communication et de son utilisation dépend des étapes précédentes</li><li>• Différentes présentations pour différents publics</li><li>• Confiner les chiffres derrière la réalité</li></ul>	

Les concepts clés dans l'effort en vue d'identifier les pratiques exemplaires pour l'élaboration et l'emploi des indicateurs de l'égalité entre les sexes



détaillées et les analyses qui sont nécessaires pour évaluer la crédibilité de l'indicateur et pour placer l'information issue de l'indicateur dans le contexte des priorités, des politiques et des programmes gouvernementaux.

Tout au long de cette présentation, j'ai parlé de la place de l'analyse comparative entre les sexes à l'intérieur des nouvelles structures du gouvernement. J'ai parlé du rajustement naturel entre l'analyse comparative entre les sexes et cette nouvelle approche du travail gouvernemental. La question qu'on se poserait naturellement est la suivante : « Pourquoi avons nous tant de difficulté à réaliser l'analyse comparative entre les sexes? »

Nous avons éprouvé des difficultés avec l'analyse comparative entre les sexes précisément parce que nous sommes des chefs de file dans ce secteur des réformes gouvernementales, je parierais. Je pense qu'il est clair pour nous tous et toutes qui faisons de l'analyse comparative entre les sexes, qu'il n'existe aucune formule magique. Nous ne pouvons pas dire à un ministre du gouvernement : « Additionnez a plus b et divisez par c, et vous obtiendrez l'analyse comparative entre les sexes. » L'exercice qui consiste à exécuter des calculs pour distinguer les statistiques sur les femmes de celles sur les hommes, bien que je ne veuille pas en diminuer l'importance, ne constitue pas la totalité de l'analyse comparative entre les sexes.

Depuis que divers organismes et ministères gouvernementaux se sont engagés dans l'analyse comparative entre les sexes, nous entendons de plus en plus le commentaire suivant : « Mais qu'est ce qui n'est pas une bonne analyse comparative entre les sexes? » Ce commentaire survient parce qu'une bonne analyse comparative entre les sexes ne peut pas être réduite à une formule prescrite : elle dépend plutôt de l'engagement et de la capacité créative des gens tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement qui fournissent un effort pour réaliser le but de l'équité.

Les gouvernements canadiens ne font que commencer ce travail. C'est pourquoi nous rencontrons des obstacles dans l'analyse comparative entre les sexes. Les obstacles ne surgissent pas parce que l'analyse comparative entre les sexes ne cadre pas avec la restructuration du gouvernement. À mesure que les nouveaux procédés et les nouvelles méthodes deviendront de plus en plus retranchés derrière le gouvernement, la promotion de l'analyse comparative entre les sexes deviendra plus facile. Les obstacles auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui peuvent, en fait, être perçus comme notre plus grande occasion. Nombre de fonctionnaires de

Condition féminine Canada à travers le pays participant de près à étroitement l'élaboration d'indicateurs ou de mesures d'aboutissement pour leurs champs d'application. La connaissance que nous avons retirée de nos délibérations sur des questions en rapport avec l'analyse comparative entre les sexes nous mettra dans une bonne position pour être des chefs de fil dans ces efforts.

Notre participation à la problématique des femmes et à l'analyse comparative entre les sexes signifie que nous avons une bonne compréhension des relations complexes entre « faire les choses correctement » et « faire la chose correcte ».

**Figure 8 : L'analyse comparative entre les sexes est-elles en avant de son temps?**

- L'analyse comparative entre les sexes est-elle en avant de son temps?
- Obstacle ou occasion?